

Motifs en faveur d'une fusion, du point de vue du canton de Berne

- Utilité financière directe
 - Economies dans le domaine de la péréquation financière
 - Solutions durables pour des cas d'assainissement
 - Economies dues à des structures scolaires judicieusement conçues
 - Economies dues au nombre plus faible d'administrations communales

- Utilité indirecte pour le canton
 - Economie
 - Ecole
 - Aménagement du territoire
 - Qualité des prestations publiques
 - Conception politique
 - Exécution des tâches
 - Autonomie communale
 - Démocratie
 - Autres points

- Frais administratifs cantonaux
 - Délégation des tâches aux communes plus importante
 - Réduction des frais de conseil, d'encadrement, de pilotage et de surveillance des services cantonaux dans les différents domaines
 - Accroissement de la qualité